

24 Juin-Août  
2022

# Les Échos de la RIVP

Le Journal des locataires



On rénove  
votre logement

p. 4



Fuite, panne :  
ayez les bons  
reflexes !

p. 14-15



Seniors :  
un programme  
en or

p. 12

DOSSIER SPÉCIAL

## POUR UN LOGEMENT QUI CHANGE QUAND LA VIE CHANGE !

RIVP





Chers locataires,

La RIVP est à vos côtés pour vous accompagner lorsque des changements divers et variés vous

impactent. Ce numéro des Échos consacre son dossier à un sujet essentiel : le parcours résidentiel. Une famille qui s'agrandit ou au contraire, des enfants qui quittent le logement, une mutation professionnelle, des ressources qui évoluent, il est parfois nécessaire de changer de logement. Ce dossier vous apporte éclaircissements et conseils.

Accompagner ses locataires c'est également améliorer leur cadre de vie. Ainsi l'opération « Coup de neuf » est proposée à celles et ceux qui habitent depuis plus de 20 ans dans leur logement. Elle consiste pour la RIVP à participer financièrement à vos travaux de rénovation. Elle a également revu les modalités d'entretien des espaces verts (36 hectares au total) avec un ensemble complet de mesures pour une gestion écologique au quotidien de son patrimoine végétal, avec à la clé la plantation de plus de 1 000 arbres d'ici 2024.

La RIVP a enfin multiplié les initiatives pour faire entrer l'art dans la ville, dans des parkings comme sur des façades. L'art est parfois l'occasion de diffuser des messages forts, comme cela a été le cas avec une fresque réalisée sur un mur d'un de nos immeubles du 13<sup>e</sup> arrondissement. Un visage en grand format, celui d'une petite fille Ukrainienne est apparu en mars 2022.

Être au plus près des besoins et des aspirations de ses locataires est ce qui guide l'action de la RIVP. J'espère que la lecture de ce numéro des Échos vous donnera un aperçu de cette ambition.

Bonne lecture.

**David Belliard**  
Président de la RIVP



▶ 3

EN DIRECT

**Toujours mieux pour vous**



▶ 4

ACTU

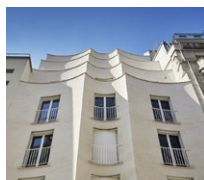
**On rénove votre logement**



▶ 5

RENCONTRE AVEC...

**Les défis de l'avenir**



▶ 6

PATRIMOINE

**Des logements sociaux dans les beaux quartiers**



▶ 7

VIE DE QUARTIER

**L'art dans la ville**



▶ 8-11

DOSSIER

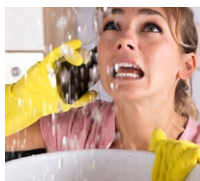
**Le parcours résidentiel**



▶ 12-13

DÉCRYPTAGE

**Un programme en or pour les seniors**



▶ 14-15

DE VOUS À NOUS

**Fuite, panne : ayez les bons réflexes**



▶ 16

VIE DE COMMERCES

**Pour acheter malin, sain et moins cher !**

Juin-Août 2022  
N° 24

**Les Échos**  
de la RIVP

Le journal pour les locataires de la RIVP

Pour nous contacter : [servicede.communication@rivp.fr](mailto:servicede.communication@rivp.fr)

Directrice de la publication : Christine Laconde • Comité de rédaction : la direction de la communication - Gwenaëlle Joffre, Antoine Le Mao, Yannick Gaillard • La RIVP remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce numéro • Réalisation : EPCOM • Crédit Photos : Christophe Demonfaucou, Shutterstock.

Ce document est imprimé sur papier recyclé CONDAT SILK 135 g, issu des forêts gérées durablement. Ces encres sont essentiellement végétales, les déchets récupérés et recyclés.

## INNOVATION

# Toujours mieux pour vous, aujourd'hui comme demain

L'innovation nous fait avancer dans la bonne direction : celle qui facilite votre quotidien et nous permet de toujours mieux répondre à vos besoins et attentes.



## Une plateforme pour mieux suivre les interventions

Progressivement déployée depuis plusieurs mois, une nouvelle plateforme vise à gérer plus efficacement et plus simplement,



« En plus de limiter et faciliter le travail administratif, la plateforme permet de fluidifier les échanges entre la RIVP et ses différents prestataires, de mieux suivre leurs prestations, mais également de vous renseigner en temps réel sur vos demandes techniques et donc d'améliorer la qualité de service rendu. »

**Simon Molesin**  
Directeur du patrimoine



en temps réel, les différentes interventions dans votre logement. Vous recevez désormais par SMS et/ou e-mail mais aussi dans votre espace locataire (pensez à le créer sur rivp.fr rubrique espace locataire) des informations sur les étapes clés de ces interventions.

## Imaginons la RIVP en 2032

La RIVP aura 100 ans l'année prochaine ! À cette occasion, nous avons souhaité imaginer avec vous comment votre bailleur social doit évoluer dans les 10 prochaines années. Pour cela, en plus des nombreuses réflexions menées en interne, nous avons souhaité vous associer en vous proposant de vous exprimer du 11 février au 13 mars dernier.

Via un questionnaire et une boîte à idées, nous avons rassemblé vos nombreuses contributions qui vont nous servir de base de travail afin de construire ensemble la RIVP de demain. Les résultats à suivre dans le prochain numéro !



## Merci pour vos contributions !

- + de 4000 questionnaires complétés
- + de 600 idées proposées



COUP DE NEUF

# On rénove votre logement

**Vous habitez depuis plus de 20 ans dans votre logement ? Nous vous proposons de participer financièrement à vos travaux de rénovation et de nous occuper de toutes les démarches !**



Grâce au dispositif « Coup de Neuf », vous pouvez embellir votre appartement et vous reposer sur votre bailleur qui organise les travaux et se porte garant de leur qualité. Que vous ayez besoin d'un rafraîchissement dans les chambres des enfants,

le salon ou les pièces d'eau, profitez de ce coup de pouce pour réaliser vos travaux dans les meilleures conditions.

Pour la RIVP, l'objectif de ce dispositif est de vous permettre d'améliorer votre cadre de vie tout en préservant votre pouvoir d'achat.

Expérimenté dans 3 agences, le dispositif est progressivement étendu à toutes les résidences. Pour en bénéficier, il suffit de compléter le formulaire que vous recevrez avec votre avis d'échéance.

**Plus d'informations sur [rivp.fr](http://rivp.fr) (tapez "coup de neuf" dans la barre de recherche).**



*« J'ai pu refaire les murs et plafonds des chambres, nous sommes très satisfaits de la qualité des travaux. »*

**Madame Bourdon,**  
Locataire dans  
le 15<sup>e</sup> arrondissement



## COUP DE NEUF en bref

- Réservé aux locataires occupant leur logement depuis au moins 20 ans.
- Pour rénover tout ou partie du logement.
- Participation financière comprise entre 20% et 70% du montant total des travaux en fonction de vos revenus.

## Aides sociales : suivez les guides...



Vous trouverez joint à ce numéro du journal des Echos le nouveau Guide des aides sociales. Son ambition est de vous donner toutes les informations utiles pour identifier l'ensemble des aides liées au logement dont vous pouvez bénéficier.

**Un guide pratique par arrondissement avec tous les contacts pratiques et utiles est également à votre disposition sur [rivp.fr](http://rivp.fr) et sur votre espace locataire.**

## La Ville en vert



Avec plus de 36 hectares végétalisés, le patrimoine de la RIVP méritait une réflexion de fond quant à la gestion des espaces verts : quels végétaux choisir ? Comment entretenir

les espaces ? Comment favoriser la biodiversité au sein de la Ville ? Pour ce faire, la RIVP s'est donnée comme objectif de planter 1000 arbres à horizon 2024, de transformer 8 ha de gazon en prairie de

fauche et a défini un ensemble complet de mesures pour **une gestion écologique au quotidien du patrimoine végétal dès cette année.**

## STRATÉGIE

# La mixité sociale et la qualité de vie, les défis de l'avenir

Mieux construire, au plus près des besoins et attentes, en répondant – et idéalement en anticipant – les grandes tendances urbaines, sociales et sociétales est un défi pour les bailleurs sociaux comme la RIVP. L'Apur est un appui et un partenaire majeur pour nourrir cette réflexion.

© Joséphine Buesler / Ville de Paris



« Notre méthode consiste à travailler sur des données provenant de différentes sources – statistiques, données publiques, observations de terrain, retours d'expérience... » explique Stéphanie Jankel, directrice des Études Habitat, Économie et Commerces de l'Apur. « Cette variété de données, notre expertise dans le traitement de ces données et le recul que nous possédons avec nos 55 ans d'existence constituent les points forts de l'Apur. Nous pouvons ainsi fournir des éléments d'analyse objectifs et proposer des stratégies concernant les grandes politiques publiques. »

Face aux enjeux urbains et sociétaux (poursuivre le développement du parc social dans Paris et au sein du Grand Paris, adapter l'habitat à l'évolution de la population, notamment son vieillissement), l'Apur apporte les éléments d'études nécessaires à la prise de décisions. « Dans les mois qui viennent, nous allons travailler avec la RIVP sur la question de la mixité sociale : comment l'améliorer à l'échelle de la Ville, de l'arrondissement et même au sein de chaque programme ».

Un chantier passionnant en perspective !



« Fournir des éléments d'analyse objectifs et proposer des stratégies. »

**Stéphanie Jankel,**  
Directrice des Études Habitat,  
Économie et Commerces de l'Apur



apur

## L'Apur en quelques mots

Créé en 1967, l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) a pour missions de documenter, analyser et développer des stratégies prospectives concernant **les évolutions urbaines et sociétales** à Paris et dans la Métropole du Grand Paris.

Sur **apur.org**, découvrez en accès libre de nombreux dossiers, publications, datas... qui vous démontreront la richesse de ses actions.

**Et encore plus d'infos sur <https://50ans.apur.org/> <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/50-ans-apur-exposition-web-imaginer-paris-grand-paris>**

## Chic, des logements sociaux dans les « beaux quartiers »



### Rue Jasmin, 16<sup>e</sup> arrondissement

C'est au croisement des rues Jasmin et Henri Heine qu'un immeuble de **34 logements** ainsi qu'une **crèche** voient le jour ! Ascenseur et cages d'escalier éclairées naturellement, balcon, filtre végétal avec des plantations en pleine terre, panneaux solaires thermiques et terrasses végétalisées : rien n'a été laissé au hasard pour offrir un merveilleux cadre de vie aux futurs locataires.



### Rue Jean-Bart, 6<sup>e</sup> arrondissement

La construction d'un immeuble en pierres de taille – matériau biosourcé qui ne dégage pas de CO<sub>2</sub> – à la façade originale, a permis la création de **8 logements familiaux** et l'extension d'une **crèche**. Une zone de pleine terre en rez-de-chaussée et la végétalisation des toitures en R+1 et R+8 apportent une dimension écologique au projet.

## Des logements sociaux dans un ancien immeuble industriel



La réhabilitation d'un ancien entrepôt historique fait de brique, de métal et de béton et donnant sur le quai de Valmy (10<sup>e</sup> arrdt) : une opération audacieuse qui a permis de créer **74 logements sociaux et deux locaux commerciaux** en pied d'immeuble. Le respect total de l'architecture des lieux donne vie à des logements de caractère, du T1 au T4, avec, pour certains, verrières, colonnes, surfaces brutes...



*« J'adore l'architecture de l'immeuble. Je l'avais déjà vu plusieurs fois en passant près du canal. J'ai été très heureuse lorsque j'ai appris que j'avais la possibilité d'obtenir un appartement ici. Je n'avais pas fait de visite avant d'emménager mais je suis ravie et je savais que l'appartement allait me plaire. »*

Une locataire





GALERIE

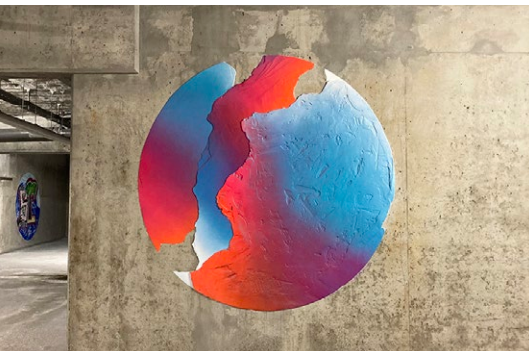
# L'art dans la ville

## Une fresque en soutien à l'Ukraine

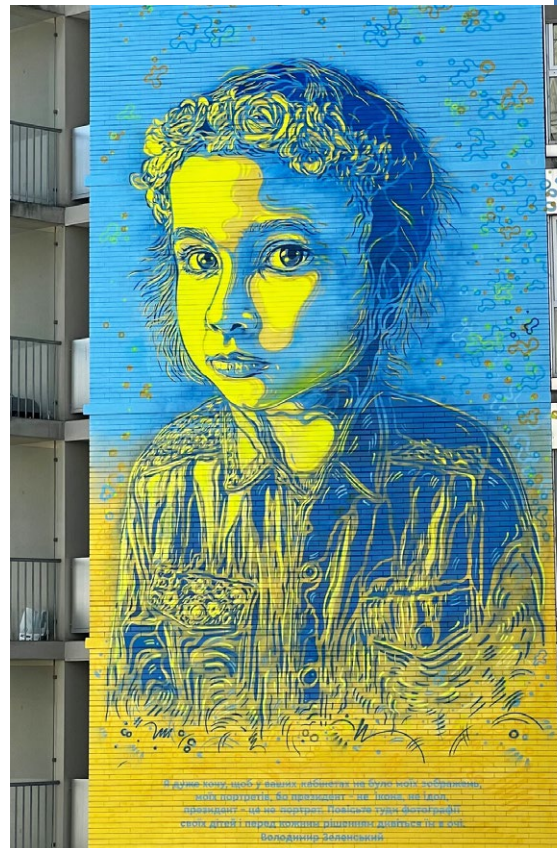
En partenariat avec la mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement, la RIVP a mis à la disposition de l'artiste C215 la façade d'une résidence étudiante afin qu'il crée une œuvre en hommage au peuple ukrainien frappé par la guerre.

Le portrait en jaune et bleu d'une fillette se veut universel et nous rappelle que dans les guerres, « *ce sont les civils qui souffrent, et en premier les enfants* » comme le précise l'artiste.

## Street-art en sous-sol !



34 grapheurs, débutants ou reconnus, ont répondu à l'appel de l'association Curry Vavart/Villa Belleville et de l'artiste Ojan en automne dernier, pour réaliser 52 fresques dans le parking de la rue Ramponneau (20<sup>e</sup> arrondissement), inutilisé depuis plusieurs années. Un parcours haut en couleur qui se visite comme une galerie d'art.



## Lancement des Voisinades !

Après ces longs mois, vous avez envie de fêter votre résidence et de vous retrouver ensemble pour un moment festif et convivial ? C'est pour répondre à ce besoin de recréer du lien entre

vous que la RIVP a décidé de lancer Les Voisinades. Le concept est simple : il suffit de vous organiser entre voisins, de contacter votre amicale ou votre gardien, de trouver une date et la RIVP vous fournit un kit avec tout le matériel nécessaire !



## VIS MA VIE

# Le parcours résidentiel Pour un logement qui change quand la vie change

**En fonction de la composition du foyer et de son évolution, de ses besoins, de l'âge et parfois d'un handicap pouvant survenir, il est nécessaire d'en changer. On vous explique tout !**

Parce que nos vies sont généralement moins linéaires que celles de nos parents ou grands-parents, **nos besoins en logement peuvent évoluer rapidement**, tant en termes de taille que de zone géographique ou de particularités (accessibilité par exemple). Mais en Île-de-France et encore plus à Paris, ce désir de changer

de logement se confronte à une réalité et un contexte très tendu. En effet, fin 2020, plus de 260 000 ménages étaient inscrits comme demandeurs de logement à Paris dont 135 000 ménages parisiens\*. En 2020, 7 798 logements étaient attribués à Paris (données issues du Système national d'enregistrement)

\*Les chiffres du logement social à Paris en 2020 ©Apur, février 2022

**23%**  
**des demandeurs  
de logement sont  
déjà locataires d'un  
logement social**

et souhaitent échanger leur logement actuel contre un autre logement, plus grand le plus souvent.

**1 sur 5 ont d'ailleurs  
indiqué Paris en premier  
choix.**

• • • • •

**La RIVP réalise  
environ  
2 600  
attributions  
de logements  
chaque année,**

**dont 450 au profit de  
personnes déjà locataires  
à la RIVP.**



et 2 160 demandeurs étaient déjà locataires du parc social. La crise sanitaire a sensiblement réduit le nombre d'attributions par rapport aux volumes habituels (environ 10 000 attributions). Un faible taux de rotation, sous la barre des 5% en moyenne, conjugué à la forte demande de logement, expliquent, malgré une production nouvelle de logements sociaux, les délais d'attente particulièrement longs pour se faire attribuer ou changer de logement. Selon une étude de l'Ancols (Agence nationale de contrôle des organismes de logement social) publiée en juillet 2019, à Paris ou en proche banlieue, seulement 5% des demandeurs avaient vu leur demande aboutir en 2019 après avoir attendu un peu plus de 3 ans.



## Comment mieux adapter l'offre de logements à la demande ?

C'est le défi que tentent de relever les collectivités locales et les bailleurs sociaux, y compris à Paris. Plusieurs dimensions sont prises en compte.

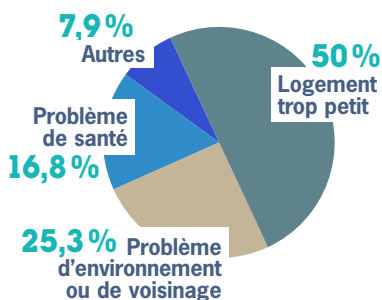
Le profil des demandeurs a évolué sur les dernières décennies et il faut en tenir compte. Aujourd'hui, plus de 30% des dossiers de demandes de logements sociaux sont déposés par des personnes seules. Or, les studios et 2 pièces ne représentent que 22% de l'offre de logements.

Il est donc indispensable d'adapter la construction et la rénovation à cette réalité. Les programmes de constructions

neuves évoluent en ce sens et la question des surfaces est intégrée également lors des travaux de rénovation ou de réhabilitation.

Pour anticiper l'évolution des besoins, les bailleurs sociaux, la RIVP notamment, réfléchissent à de nouvelles solutions comme imaginer des logements modulables, qui permettraient de passer sans grands travaux d'un studio à un T2 ou T3, et inversement.

### Pourquoi change-t-on de logement ?



**La cause n°1 est la superficie du logement,** devenu trop petit à la suite d'une évolution au sein de la famille.

### La charte des mutations de la ville : qu'est-ce que c'est ?

Afin de faciliter la mobilité des personnes déjà locataires d'un logement social, l'État, la Ville de Paris et les bailleurs sociaux ont signé une charte. Celle-ci demande aux bailleurs sociaux de consacrer 25% des attributions aux demandes de mutation. Surtout, la charte définit 6 critères de priorité pour les demandes de changement de logement.

- ▶ **Priorité 1 :** Violences (familiales, subies dans un quartier...) attestées par un dépôt de plainte.
- ▶ **Priorité 2 :** Santé, handicap et vieillissement. La situation est explicitée et certifiée par une attestation médicale.
- ▶ **Priorité 3 :** Difficultés financières pour payer le loyer (changement de situation professionnelle, familiale, futur départ à la retraite...).
- ▶ **Priorités 4 et 5 :** Logement trop grand ou trop petit au regard de la réglementation.
- ▶ **Priorité 6 :** Troubles de voisinage. La situation est attestée par un dépôt de plainte, une attestation médicale...

## Le cas des seniors et des personnes en situation de handicap : entre prise en charge et droit au maintien dans le logement

Avec l'âge peuvent survenir une perte d'autonomie ou un handicap, qui remettent en question la bonne adaptation du logement. Parfois, quelques travaux d'aménagement intérieur peuvent suffire à un maintien dans le logement, mais dans d'autres cas, il faut envisager de quitter les lieux pour la sécurité et le bien-être du résident.



Pour aider les locataires et leurs aidants, afin de trouver la meilleure solution, temporaire ou définitive (Ehpad, résidence senior...), deux services sont à votre disposition :

- **Les six Maisons des Aînés et des Aidants** situées à Paris sont des lieux ressources de proximité qui accueillent, informent, orientent et accompagnent les personnes âgées de 60 et plus ainsi que leurs proches aidants. **Plus d'informations sur [paris.fr](http://paris.fr).**
- **Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)** qui propose de nombreux services et aides à destination des seniors (informations sur [paris.fr/seniors-a-paris](http://paris.fr/seniors-a-paris) - Tél. : 01 44 67 16 07).

### Sous-occupation : les seniors sont protégés

Même si leur appartement est devenu trop grand, les locataires de plus de 65 ans bénéficient d'un **droit au maintien dans leur logement**. Il en est de même pour les locataires handicapés ou ayant une personne handicapée à leur charge, les locataires présentant une perte d'autonomie physique ou psychique et les locataires dont le logement est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

#### Focus

### Devenir propriétaire à Paris, c'est possible

Lorsqu'on s'attache à un quartier, que notre logement nous plaît et que nous aspirons à une certaine stabilité, la question **d'acheter son logement** se pose.

Face à la flambée des prix de l'immobilier, la Ville de Paris a créé un organisme de foncier solidaire (OFS) dont le but est d'acquérir des terrains pour y construire des logements destinés à être achetés, à un prix plus accessible, sous forme de **bail réel solidaire**. Cette solution permet de **lutter contre la logique spéculative** des marchés immobiliers et de **maintenir une mixité sociale** dans la Capitale.

Mis en place en 2014, le bail réel solidaire permet à des ménages (sous conditions de ressources) d'acquérir un bien immobilier à prix attractif dans le cadre d'un bail de longue durée, auprès d'un organisme qui reste propriétaire du terrain (foncier).

#### → Pour en savoir plus : [fonciere-ville-paris.fr](http://fonciere-ville-paris.fr)

À Paris, la tension du marché limite l'accession sociale en dehors du bail réel solidaire, mais n'hésitez pas à faire des recherches car des bailleurs en Île-de-France et sur le reste du territoire pratiquent l'accession sociale. Rendez-vous sur [www.bienveo.fr](http://www.bienveo.fr) le site destiné aux personnes qui cherchent à louer ou acheter un logement social partout en France.

→ **Vous avez besoin de conseils gratuits, neutres et personnalisés sur votre projet d'accession ?** L'Agence départementale d'information sur le Logement de Paris propose des informations à chaque étape de l'acquisition. En savoir plus sur [www.adil75.org](http://www.adil75.org) ou par téléphone au 01 42 79 50 50.

# Changer de logement, mode(s) d'emploi

Outre le système classique de dépôt de dossier pour l'attribution d'un nouveau logement, de nouvelles possibilités vous sont offertes, pour trouver votre futur chez-vous.

## On a échangé nos logements !

L'échange d'appartements est une solution qui a déjà séduit plus de 1700 locataires. Très bien encadrée, elle propose à deux types de ménages d'échanger leur logement, car celui de l'un correspond parfaitement aux besoins de l'autre, et vice-versa.

**Comment faire ?** Il suffit de déposer une annonce sur le site [echangerhabiter.fr](http://echangerhabiter.fr) et de chercher, parmi les annonces présentes (environ 18000, dont 2000 concernant des logements de la RIVP), l'appartement qui pourrait faire l'objet d'un échange avec le vôtre.

## Trouver son logement en quelques clics

Lancé en 2015, le site [LOCannonces](http://LOCannonces) permet aux demandeurs de logements sociaux de s'informer sur les logements en voie de se libérer et de postuler à celui qui correspond le mieux à leurs besoins.

**Comment faire ?** Pour accéder au dispositif, vous devez déjà être demandeur d'un logement social (et donc bénéficier d'un numéro unique régional) et répondre à certains critères.

Cliquez sur **J'ai une demande** et sélectionnez **un changement de logement**

### Imprimez et complétez :

- La première page de la demande
- Le formulaire de demande de logement social
- La fiche de consentement d'utilisation de vos données personnelles

### Envoyez par courrier à votre agence :

- Le dossier complété (première page + formulaire + fiche)
- Les justifications de votre domicile

### Votre agence analyse votre dossier :

Une réponse vous est envoyée au plus tard dans les 3 semaines

### Votre demande est recevable

L'enregistrement de votre demande n'entraîne pas la proposition immédiate d'un nouveau logement, compte tenu du nombre important de demandes à satisfaire

### Votre demande n'est pas recevable

Vous pouvez malgré ce refus vous inscrire sur le Système National d'Enregistrement des demandes de logement social (SNE)

## Faire une demande de mutation

Pour demander l'attribution d'un nouveau logement social, il suffit de vous rendre sur votre espace locataire sur [rivp.fr](http://rivp.fr) et de suivre les étapes suivantes.

## Quelles sont les conditions à respecter pour demander l'attribution d'un nouveau logement social à la RIVP ?

- Être déjà signataire d'un bail avec la RIVP.
- Être autorisé à rester sur le territoire français. Exemples de justificatifs : passeport, carte nationale d'identité, titre de séjour en cours de validité.
- Respecter les plafonds de ressources.

### Focus

## Départ en province, pourquoi pas vous ?

La crise sanitaire et les confinements successifs ont incité de nombreux franciliens à concrétiser un projet de vie et à déménager en province, dans des zones moins denses, là où la demande en logement est moins forte.

Cette décision a été motivée pour différentes raisons, avoir un logement plus grand, être dans un environnement plus tranquille, vivre proche de la nature, se rapprocher de sa famille et parfois accéder à la propriété sociale... Et, parce que des bailleurs sociaux sont présents dans tous les départements, vous pouvez, vous aussi, imaginer un départ ! La plupart des ménages qui ont déjà scuté le pas ont expérimenté des délais d'attribution plus courts qu'en région parisienne et ne regrettent pas leur choix et leur nouveau cadre de vie.

- **Rendez-vous sur [www.bienveo.fr](http://www.bienveo.fr) le site destiné aux personnes qui cherchent à louer ou acheter un logement social partout en France.**
- **Retrouvez la liste de tous les bailleurs sociaux par région et par département sur [www.ush.fr](http://www.ush.fr) et [www.foph.fr](http://www.foph.fr)**





**BONS PLANS !**

## Seniors : un programme en or

Au-delà des adaptations de logement pour améliorer votre confort et vous permettre de mieux vivre chez vous, saviez-vous que la RIVP propose multiples activités et services gratuits destinés aux plus de 60 ans ? Maintenant, à vous d'en profiter !

### Une mémoire d'éléphant



Au cours de séances d'1 à 2 heures animées par un professionnel qualifié, vous apprenez les techniques et stratégies à utiliser dans votre vie quotidienne pour renforcer votre mémoire ! 80% des participants arrivent à mieux se concentrer à l'issue de l'atelier.

☎ 09 72 50 86 96  
ou [inscription@brainup.fr](mailto:inscription@brainup.fr)

### Mieux manger pour une meilleure santé



Acheter malin, décrypter les étiquettes, connaître les aliments à privilégier et

les bonnes recettes : vous saurez tout grâce à ces séances de 2 à 3 heures ludiques, conviviales et gourmandes (expériences gustatives au programme !).

☎ 01 86 95 82 88 ou  
[belenos@belenos-nutrition.com](mailto:belenos@belenos-nutrition.com)



## Des défis quotidiens pour garder la forme



Vous avez un smartphone ? Téléchargez l'application **Kiplin** et bénéficiez d'un programme d'activité physique ludique et adapté à votre profil : vous recevez chaque jour un petit défi à relever pour garder la forme !

### » Comment participer ?

- Téléchargez l'application **Kiplin\***
- Créez votre compte **Kiplin**
- Renseignez le code d'inscription : **RIVP2021KIP**

## La marche... à suivre !



Voici un programme créé scientifiquement pour augmenter durablement votre nombre de pas au quotidien. En effet, marcher est l'activité la plus simple et la plus accessible qui soit. En petits groupes de 15 personnes, découvrez votre commune et ses alentours, encadré par un professionnel qualifié.

» <https://prif.fr/>

## Tout en équilibre



Améliorer son équilibre, travailler la coordination et adopter les bons gestes au quotidien, c'est éviter les accidents domestiques et gagner en assurance. Dans ces ateliers, vous bénéficiez d'un accompagnement individualisé, d'exercices ludiques et d'un parcours adapté.

» 06 28 71 48 48 ou  
[initiactiv.apa@gmail.com](mailto:initiactiv.apa@gmail.com)



## Discuter, échanger

Pour rompre la monotonie, vous pouvez bénéficier d'appels de convivialité et échanger, au bout du fil, autour de vos passions, de l'actualité ou de votre quotidien. L'association **Au bout du fil** vous appelle aux moments que vous avez définis.

» 01 70 55 30 69

## Surfers d'argent



Vous avez envie de vous initier ou de vous perfectionner en informatique, Internet, réseaux sociaux, et mieux utiliser votre smartphone, ordinateur ou tablette ? Grâce à ces séances adaptées à votre niveau, vous allez enfin maîtriser tous ces sujets.

» 01 40 38 12 47 ou  
[judicael.denece@espace19.org](mailto:judicael.denece@espace19.org)

## Bras dessus, bras dessous



Vous appréhendez de vous déplacer seul(e) ? Les bénévoles de l'association **Paris en Compagnie** vous accompagnent gratuitement, à pied ou en transports en commun, pour une promenade, une sortie culturelle ou un rendez-vous.

» 01 85 74 75 76

## Vacances à prix doux



Partir en vacances à prix préférentiels (jusqu'à -50 %) et avec une aide financière (sous condition) : c'est ce que propose le programme « **Seniors en Vacances** », réservé aux 60 ans et plus. La RIVP s'associe avec l'Association nationale des chèques vacances (ANCV) pour vous faire bénéficier de ces séjours conviviaux propices aux échanges et aux rencontres.

» [www.ancv.com/seniors-en-vacances](http://www.ancv.com/seniors-en-vacances) ou 0 969 320 616 (numéro non surtaxé)



Un robinet  
qui goutte  
=  
120 litres  
d'eau perdus  
par jour\*

\*source : ministère de l'Écologie,  
du Développement durable  
et de l'Énergie.

► OH, ZUT !

## Fuite, panne : ayez les bons réflexes

Lorsqu'un dysfonctionnement ou un incident survient dans votre logement, il n'est pas toujours facile de prendre rapidement les bonnes décisions. On vous dit tout : suivez le guide !

### Fuite et dégât des eaux : coupez !

Vous constatez une fuite d'eau, une flaque d'eau sur le sol de votre logement ? Tout d'abord, coupez immédiatement l'arrivée d'eau qui se trouve généralement sur votre palier.

Si l'inondation est importante, coupez également l'électricité et épongez un maximum d'eau.

### Qui fait quoi ?

- Si la fuite est située dans une colonne d'alimentation ou d'évacuation ou que vous repérez une fuite dans les parties communes de l'immeuble, prévenez :
  - **votre gardien ou le Service Relation Locataires**  au 01 56 61 11 11 en semaine,
  - **Urgenc'immo**  au 01 57 27 00 27 les week-ends, jours fériés et en soirée.
- Si la fuite est située dans votre logement, sur vos propres canalisations (qui partent de votre robinet d'eau) contactez  **votre assurance et le cas échéant vos voisins**  si la fuite touche aussi d'autres logements. Dans ce cas, les diverses interventions nécessaires sont à la charge du locataire et de son assurance.

N'attendez jamais face à une fuite, même modérée : elle entraîne une surconsommation d'eau et peut provoquer de très gros dégâts.





## L'assurance est obligatoire !

Dès votre emménagement, vous devez assurer votre logement pour couvrir tous les risques qui peuvent survenir. L'attestation d'assurance, délivrée par votre assureur au moment du renouvellement du contrat, doit être transmise à la RIVP chaque année.

## Fuite de gaz : aérez !

Vous repérez une odeur de gaz ? Le bon réflexe est d'abord d'aérer votre logement. Ouvrez fenêtres et porte pour faire évacuer le gaz. Fermez le robinet de gaz et sortez du logement pour contacter les pompiers (18).

N'allumez pas la lumière, n'utilisez aucun appareil électrique et ne fumez pas.

## Les bons gestes pour prévenir

**En tant que locataire, vous êtes tenu d'assurer l'entretien courant de votre logement pour permettre d'éviter l'apparition de problèmes. Pensez à :**

- Nettoyer les bouches d'aération.
- Nettoyer les siphons de lavabos, évier, douches, baignoire et vérifier le bon état des joints d'étanchéité.
- Éviter l'utilisation de prises multiples et bannir tout appareil ou cordon défectueux ou qui ne serait pas aux normes en vigueur.
- Vérifier la date de péremption du flexible de gaz et le remplacer si besoin.

**Pour vous permettre d'entretenir au mieux votre logement, la RIVP, en concertation avec les représentants des associations de locataires, a passé un marché d'entretien des installations de robinetterie. Ça évite des dégâts des eaux et permet une meilleure maîtrise des charges. Vous avez besoin d'une intervention, contactez votre gardien ou référez-vous au contact indiqué sur le tableau d'affichage.**

**Plus d'infos sur [rivp.fr](http://rivp.fr)**



## Panne d'électricité : vérifiez !

Un de vos appareils ne fonctionne plus ou vous êtes soudain plongés dans le noir ? Vérifiez tout d'abord si le problème concerne tous les appareils du logement. Ensuite, rendez-vous à votre tableau électrique pour vous assurer que le bouton principal est bien enclenché ou s'il peut être réenclenché. Voyez si le problème touche plusieurs appartements ou seulement le vôtre.

En cas de panne générale, contactez votre gardien, le SRL ou en soirée, week-end et jours fériés, Urgenc'immo au 01 57 27 00 27.

Si le problème est individuel, contactez votre fournisseur d'électricité, ou un électricien s'il s'agit d'un problème d'installation.

NOUVEAU !

# Pour acheter malin, sain et moins cher

Épiceries bio, magasins de vente en vrac, coopératives, circuits courts... Ces « nouveaux » modèles de point de vente ont parfois l'image d'enseignes réservées à une clientèle aisée. C'est au contraire une façon de mieux manger, qui peut être accessible et bien meilleure pour la planète.

Le développement des commerces alternatifs est soutenu par la Ville de Paris à travers son projet « alimentation durable et solidaire » qui consiste à promouvoir les projets permettant de rendre les aliments de qualité abordables au plus grand nombre.

Les **baillleurs sociaux** incitent également à l'installation de ces types de commerces en pied d'immeubles afin de démocratiser l'alimentation de qualité, créer du lien social, animer les résidences et faciliter la vie au quotidien.

## Des atouts plein le panier !

Choisir des produits de saison qui arrivent tout frais de producteurs franciliens, acheter juste le nécessaire avec l'offre en vrac, s'abonner à un panier de fruits et légumes, c'est souvent plus économique et c'est surtout une logique vertueuse qui contribue à soutenir l'économie locale, à limiter notre impact environnemental et tout simplement à mieux manger !



« Quand on compare vraiment ce qui est comparable, on constate qu'on est souvent moins chers, et de meilleure qualité. Pour preuve, cela fait 3 ans que les scouts nous passent commande pour leurs camps, et on sait que leur budget est très serré. La 1<sup>ère</sup> année, sur 20 produits, seuls 2 étaient plus chers qu'un supermarché classique. Nous avons même relevé le challenge de sourcer les 2 produits plus chers pour les rentrer dans leur budget ! Mission accomplie ! »

**Janneke,**  
gérante de l'Entre pots

